

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COVID-19 : Activation du Plan blanc en Normandie Les acteurs de la santé du territoire mobilisés pour faire face au rebond épidémique

Face à la montée de la pression épidémique sur les lits de réanimation (au 27/10, 38,09% des capacités étaient occupées par des patients Covid), d'hospitalisation conventionnelle et de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR), l'ARS Normandie a demandé à tous les établissements de santé de la région d'activer leur « Plan blanc » à compter d'aujourd'hui.

Comme la plupart des régions, la Normandie connaît une augmentation rapide et très significative de la circulation de la Covid-19 (consultez le dernier point de situation [ici](#)) : le taux d'incidence a augmenté de plus de 100 points au cours des deux dernières semaines et est ainsi passé de 152,75 le 16/10 à 269,53 hier. La tension sur les lits de réanimation et d'hospitalisation conventionnelle, et sur les ressources humaines, s'est accentuée au cours des derniers jours. Le nombre des hospitalisations (conventionnelle et réanimation) a dépassé le niveau le plus haut observé lors de la 1^{ère} vague (743 le 10/04), avec 794 personnes hospitalisées le 27/10.

Depuis la rentrée, l'ARS Normandie a organisé avec les établissements de santé une forte montée en charge des lits de réanimation et de médecine, s'appuyant notamment sur la déprogrammation des actes chirurgicaux et médicaux non urgents, pour faire face à cette dégradation de la situation. Pour aller plus loin et permettre aux établissements de santé d'accroître leur réactivité pour mobiliser leurs ressources, **l'ARS Normandie a demandé ce matin aux directeurs des établissements de santé publics et privés du territoire de déclencher leur Plan blanc.** Inscrit dans la loi depuis 2004, le Plan blanc est un plan spécifique d'urgence sanitaire et de crise qui permet à chaque établissement de santé de mobiliser immédiatement les moyens de toute nature dont il dispose en cas d'afflux de patients ou de victimes ou pour faire face à une situation sanitaire exceptionnelle

Notre Plan blanc s'inscrit dans une consigne nationale qui intervient au moment même où nous avons passé un mot d'ordre de déclenchement régional. Dans ce cadre, dès le 23 octobre, l'ARS Normandie avait demandé aux hôpitaux publics et privés d'engager sans attendre une déprogrammation de 30% de leur activité afin de disposer de lits supplémentaires de réanimation (en matériel et personnel) dans le but d'anticiper l'afflux de patients Covid, en plus du nombre important de patients non Covid déjà pris en charge en réanimation. L'activation du plan blanc doit permettre aux établissements de répondre plus efficacement à cette consigne de déprogrammation.

Le niveau de déprogrammation attendu des activités non urgentes pouvant être reportées est maintenu à hauteur de 30% et fera l'objet d'une réévaluation régulière à mesure de l'évolution des indicateurs épidémiologiques régionaux. Au sein de chaque établissement, une cellule médicale de suivi des déprogrammations informera régulièrement l'ARS des déprogrammations en précisant les modalités de suivi de ces patients pour prévenir tout retard dans les soins.

En parallèle, l'ARS échange avec l'ensemble des acteurs de santé, publics, privés, salariés, libéraux, hospitaliers, de ville ou médico-sociaux afin d'impulser, animer et coordonner la mobilisation de tous à l'échelle de chaque bassin de vie.

Il s'agit de :

- Mettre en œuvre le plan de déploiement des capacités de réanimation.
- Garantir la mobilisation des équipes médicales et paramédicales pour assurer la prise en charge des patients (redéploiements de professionnels, appel aux renforts, formation des renforts...).
- S'assurer de la mise à disposition des matériels et équipements nécessaires.

Dans ce contexte de reprise épidémique et de mobilisation des ressources pour la filière COVID, l'ARS, avec les établissements de santé, veille à ce que soit garantie la prise en charge des patients des filières médicales et chirurgicales prioritaires, notamment les urgences chirurgicales, la cancérologie, les greffes ou la cardiologie.

L'ARS appelle à la plus grande prudence et au respect indispensable des gestes barrières : se laver les mains régulièrement, porter un masque, aérer les lieux clos, éviter les rassemblements dans la sphère familiale et amicale et utiliser l'application "Tous anti covid". **Chacun a un rôle à jouer dans la lutte contre l'épidémie, pour protéger les plus vulnérables et soutenir le système de santé.**